



Aude Tahon © Julien Cresp

## AUDE TAHON ÉLUE PRÉSIDENTE D'ATELIERS D'ART DE FRANCE

Élue ce mercredi 28 septembre au suffrage direct des adhérents, Aude Tahon devient, à 43 ans, Présidente d'Ateliers d'Art de France, le syndicat professionnel des métiers d'art.

Elle succède à Serge Nicole qui, au cours des dix dernières années, a mené un combat ambitieux et décisif pour la structuration et la reconnaissance du secteur des métiers d'art.

Première femme élue à la tête du syndicat, Aude Tahon entend poursuivre et consolider l'action engagée par Serge Nicole, afin de renforcer le rayonnement et le développement économique de l'ensemble des professionnels de métiers d'art en France et à l'international.

Créatrice textile, Aude Tahon passe son enfance au Burundi puis s'installe à Paris et obtient en 1999 une Maîtrise de Sciences et Techniques en Anthropologie. Cette discipline la conduit à s'intéresser aux objets et aux techniques de création de toute origine.

Attirée par l'art textile, elle s'initie à de nombreux procédés tels le tissage, la teinture, ou encore le maedup, art des nœuds traditionnels coréens qui marquera profondément sa démarche de création.

Après avoir perfectionné son savoir-faire à l'École Duperré et appris différentes techniques de modélisme et stylisme, Aude Tahon ouvre en 2003 son propre atelier.

Elle reçoit les encouragements et la reconnaissance des professionnels : *Grand Prix de la Ville de Paris* en 2005, *Prix Jeunes Créateurs Ateliers d'Art de France* en 2006.

Très attachée à la transmission et au développement de son secteur d'activité, elle intervient régulièrement dans les écoles d'arts appliqués sous forme de workshop, de classe de maître ou en tant que membre de jury en DMA textile.

En 2012, Aude Tahon s'engage dans l'action collective en devenant Administratrice, puis Vice-Présidente d'Ateliers d'Art de France. Elle est nommée en 2014 membre du Conseil Culturel de l'Institut National des Métiers d'Art (INMA) et représentante d'Ateliers d'Art de France au Bureau de *La Maison des Artistes*. Depuis 2012, Aude Tahon siège au Comité de Parrainage de *Maison&Objet\**, et depuis 2015, elle siège au Conseil de Surveillance de SAFI.

**« Je tiens avant tout à saluer l'œuvre de Serge Nicole à la tête d'Ateliers d'Art de France. Sa Présidence a profondément marqué l'histoire de notre syndicat et celle des métiers d'art »,** déclare Aude Tahon.

Le secteur des métiers d'art français a en effet connu, ces dernières années, **une succession d'avancées déterminantes pour son avenir.**

Lors de son arrivée en 2006 à la tête d'Ateliers d'Art de France, Serge Nicole avait pour ambition de révéler la vitalité créatrice des ateliers d'art et d'obtenir réparation pour l'invisibilité sociale des métiers d'art.

C'est sous sa présidence et son impulsion qu'Ateliers d'Art de France a ainsi déployé une stratégie jalonnée d'actions phares et structurantes, qui ont permis de fédérer l'ensemble des professionnels du secteur et de faire reconnaître la réalité et la place des métiers d'art dans la société.

Parmi ces ambitieux chantiers, la reprise en 2009 par Ateliers d'Art de France du *Salon International du Patrimoine Culturel* ; la création en 2010 de la *Fondation Ateliers d'Art de France* ; la création en 2011 de l'*Union Nationale des Métiers d'Art* destinée à porter d'une voix unifiée les revendications du secteur auprès des pouvoirs publics ; la création de la Biennale Internationale des Métiers d'Art et de Création *Révélation*s au Grand Palais qui projette la vitalité artistique et les valeurs des métiers d'art ; ainsi que la toute récente ouverture à Paris d'*EMPREINTES*, le plus grand concept store d'Europe dédié aux métiers d'art.

Ces actions conjuguées ont permis d'obtenir des **avancées législatives historiques** pour le secteur des métiers d'art. La première fut la **loi Artisanat, commerce et très petites entreprises du 18 juin 2014** qui reconnaît les métiers d'art en tant que secteur économique à part entière et consacre leur caractère de création artistique.

La seconde, la **loi Liberté de la création, architecture et patrimoine du 7 juillet 2016**, complète cette reconnaissance en inscrivant les métiers d'art dans le champ des politiques culturelles de la France, et en officialisant la pluralité des statuts d'exercice des professionnels de métiers d'art.

C'est sur ce bilan qui ouvre une ère nouvelle pour les métiers d'art, et dans un contexte d'économie mondialisée favorable aux industries créatives qu'Aude Tahon prend les rênes du syndicat.

**« Nos métiers d'art sont une force pour l'économie et le rayonnement de la France. Nous allons poursuivre l'œuvre engagée, consolider cet édifice pour créer les conditions propices au développement économique de nos 38 000 ateliers d'art installés en France.**

**Avec l'ensemble du Conseil d'Administration d'Ateliers d'Art de France, nous y œuvrerons sans relâche, dans le respect de nos valeurs et de notre identité. »**

Aude Tahon, Présidente d'Ateliers d'Art de France



EMPREINTES, le concept store des métiers d'art, Paris © Claude Weber



Le salon Révélation au Grand Palais © PhotoProEvent

## QU'EST-CE QUE LES MÉTIERS D'ART ?

Part essentielle de l'économie de la création, le secteur des métiers d'art rassemble près de **38 000 entreprises** en France et génère un chiffre d'affaires de **8 milliards d'euros**.

Ils s'exercent dans les champs de la création ainsi que dans ceux de la reconstitution, de la réparation et de la restauration du patrimoine.

L'exercice des activités de métiers d'art se caractérise par **quatre critères cumulatifs** :

- La maîtrise de gestes, de techniques et de savoir-faire complexes en vue de la **transformation de la matière** ;
- Les œuvres réalisées nécessitent un **apport artistique** et portent l'empreinte de leur créateur et de l'atelier dont elles sont issues ;
- Les œuvres sont réalisées **dans leur intégralité à l'unité**, en pièces uniques ou en petites séries ;
- Les œuvres sont par nature **durables**.

## À PROPOS D'ATELIERS D'ART DE FRANCE

**Ateliers d'Art de France est le syndicat professionnel des métiers d'art.** Il fédère plus de 6 000 artisans d'art, artistes de la matière et manufactures d'art sur le territoire national. Ses missions : représenter, défendre les professionnels des métiers d'art et contribuer au développement économique du secteur, en France et à l'international.

Ateliers d'Art de France déploie des actions phares pour la structuration et le rayonnement du secteur des métiers d'art.

En 2014, Ateliers d'Art de France est notamment à l'initiative de la **reconnaissance officielle des métiers d'art\*\*** dans la loi Artisanat, Commerce et TPE en tant que secteur économique à part entière, et du caractère artistique de leur activité.

Copropriétaire du salon **Maison&Objet\***, il est propriétaire et organisateur de deux salons d'envergure internationale : le **Salon International du Patrimoine Culturel** et **Révélation**, la biennale des métiers d'art et de création qui prend place au **Grand Palais**.

Ateliers d'Art de France est également à l'initiative de la création en 2016 d'**EMPREINTES**, le plus grand concept store des métiers d'art d'Europe, situé dans le Marais à Paris.

Ateliers d'Art de France contribue à révéler la réalité et la vitalité des métiers d'art, à travers des événements tel le **Festival International du Film des Métiers d'Art**, et par les publications - magazines et ouvrages - des **Éditions Ateliers d'Art de France**.

\* Maison&Objet, organisateur SAFI, filiale d'Ateliers d'Art de France et de Reed Expositions

\*\*Vote de l'article 22 de la loi ACTPE qui modifie l'article 20 de la Loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat

**CONTACT PRESSE** - Agence WELLCOM

Tél. : 01 46 34 60 60 | Pierre Roy : pr@wellcom.fr | Maguelonne Deschard : mde@wellcom.fr

**CONTACTS ATELIERS D'ART DE FRANCE**

Julien Vasseur - Tél. : 01 44 01 08 42 - julien.vasseur@ateliersdart.com

Emmanuelle Droy - Tél. : 01 44 01 59 97 - emmanuelle.droy@ateliersdart.com

8, rue Chaptal, 75009 Paris - www.ateliersdart.com